



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE POUR LE PROJET DE LOI POUR UN NOUVEAU PACTE FERROVIAIRE

À Paris, le 7 juin 2018

L'Association Française du Rail (AFRA) salue l'adoption, ce mardi 5 juin, par les Sénateurs du Projet de Loi pour un nouveau Pacte Ferroviaire qui s'est menée dans la concertation.

Le débat au Sénat a permis d'amender le texte de loi et de parvenir à un équilibre entre les attentes des cheminots, des collectivités territoriales et des entreprises ferroviaires. En effet, les Sénateurs ont adopté plusieurs dispositions qui permettent d'affirmer le rôle des Régions en tant qu'Autorités Organisatrices des Transports en renforçant notamment leurs compétences dans l'élaboration des appels d'offres et des conventions.

Par ailleurs, les grands principes fondateurs du texte : la possibilité d'une ouverture progressive à la concurrence dès 2019, la transformation juridique de l'opérateur historique en un groupe plus intégré, plus souple et plus performant, ou encore l'arrêt du recrutement au statut en 2020, ont été maintenus. Ces mesures sont essentielles pour une modernisation réussie de notre système ferroviaire et il est indispensable qu'elles soient conservées dans la version finale du Projet de Loi.

Le Projet de Loi pour un nouveau Pacte Ferroviaire est désormais entre les mains d'une Commission Mixte Paritaire, qui devrait l'examiner à compter de la mi-juin, dans le but d'élaborer un texte commun à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Nous espérons vivement que la Commission Mixte Paritaire conserve les équilibres trouvés au Sénat, notamment en ce qui concerne l'indépendance nécessaire de Gares & Connexions, pour une gestion plus efficace des gares, et l'affirmation des pouvoirs et du rôle de l'ARAFER. Dans un système ferroviaire ouvert, il est indispensable d'avoir un régulateur fort.

L'AFRA restera donc mobilisée sur les travaux de la Commission Mixte Paritaire et espère vivement que le texte définitif permettra un accès équitable à tous les opérateurs ferroviaires et une ouverture à la concurrence réussie pour offrir aux usagers une meilleure qualité de service, l'identité cheminote étant préservée.

L'Association Française du Rail (AFRA), rassemble les opérateurs alternatifs à la SNCF : Transdev, CFTA, Trenitalia, Thello, Euro Cargo Rail/ Arriva, actives dans le transport de voyageurs ; Colas Rail, ETF Services, Euro Cargo Rail, Europorte (groupe Eurotunnel), ETMF, LINEAS, RegioRail, T3M, entreprises spécialisées dans le fret ferroviaire et le transport combiné ; Vossloh, constructeur de matériel ferroviaire et Objectif OFP. Notre rôle principal est de favoriser l'accès des nouveaux entrants au réseau ferré national et, ainsi, de participer activement au développement de la filière ferroviaire en France.

Contact presse

Jean-Marie Vinas - 06 03 26 67 84 - jeanmarie.vinas@ha-ha.fr
Marie-Pierre Berry - 06 11 23 57 56 - mariepierre.berry@ha-ha.fr